

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
Fax +41 44 631 39 10

Zurich, le 8 octobre 2008

Déclaration conjointe des banques centrales

Depuis le début de la crise financière, les banques centrales se sont engagées, de manière continue, dans d'étroites consultations et ont collaboré ensemble à l'approvisionnement des marchés financiers en liquidités afin de réduire les tensions. Ces actions conjointes sont sans précédent.

Les pressions inflationnistes ont commencé à faiblir dans certains pays, reflétant en partie une réduction marquée des prix des produits pétroliers et des matières premières. Les anticipations d'inflation ont diminué et restent en ligne avec la stabilité des prix. La récente intensification de la crise financière a exacerbé les risques de ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, réduisant encore les risques d'inflation à moyen terme.

Un relâchement modéré des conditions monétaires internationales est par conséquent justifié. Ainsi, la Banque du Canada, la Banque d'Angleterre, la Banque Centrale Européenne, la Réserve fédérale américaine, la Banque de Suède et la Banque nationale suisse annoncent aujourd'hui une réduction de leurs taux directeurs. La Banque du Japon exprime son ferme soutien à ces actions de politique monétaire.

Banque nationale suisse - Assouplissement de la politique monétaire

La Banque nationale suisse a décidé de provoquer un relâchement de 50 points de base des conditions sur le marché monétaire en visant une baisse du Libor à trois mois en francs suisses de 3% - son niveau des derniers jours - à 2,5%. A cette fin, la marge de fluctuation est désormais fixée à 2% - 3%.

La crise financière internationale a gagné en ampleur. Elle se répercute de manière tangible sur la conjoncture mondiale. Le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis et en Europe est plus marqué que ce qui était encore prévu lors de l'appréciation de la situation du 18 septembre dernier.

L'économie suisse est affectée par ces développements. La croissance économique l'an prochain va être inférieure au niveau attendu lors du dernier examen. L'amélioration des perspectives d'inflation, suite à la dégradation conjoncturelle et à la baisse marquée du prix du pétrole, autorise la Banque nationale à relâcher sa politique monétaire.

8 octobre 2008

2

La Banque nationale continue à approvisionner en liquidités le marché monétaire en francs suisses d'une manière généreuse et flexible. Elle observe attentivement la situation des marchés financiers, pour en évaluer l'impact sur la conjoncture et les perspectives de renchérissement, afin d'être à même de réagir rapidement en cas de besoin.

Communiqué de presse